

L'EXPRESS.fr**Retrouvez toute l'info au quotidien**

Dimanche 20 janvier 2008

mercredi 27 juin 2007, mis à jour à 17:55

Paris en ligne**Monopole: Bruxelles menace le PMU et la Française des jeux**

L'EXPRESS.fr

La Commission européenne a adopté ce mercredi un "avis motivé" contre la France, afin de la convaincre d'ouvrir à la concurrence le marché des paris sportifs en ligne, jusqu'à présent monopole de la Française des jeux et du PMU. Dernier avertissement avant une possible condamnation.

Dans la guerre contre le monopole historique du PMU et de la Française des jeux (FDJ), Bruxelles lance une nouvelle offensive. Ce mercredi la Commission européenne a adopté un "avis motivé" contre la France et la Suède, afin de les convaincre de libérer le marché des paris sportifs en ligne. Il s'agit du dernier avertissement avant leur traduction devant la Cour européenne de justice et une possible condamnation. Jusqu'ici la France oppose un refus catégorique aux injonctions de Bruxelles, car dans ce bras de fer des intérêts éthiques mais aussi économiques sont en jeu.

Menace d'escroquerie

La France de son côté fait valoir que les paris ne sont pas un commerce comme les autres et invoque la protection des joueurs pour écarter l'ouverture aux opérateurs privés, comme Bwin, Unibet ou Zeturf. De fait, plusieurs sites mafieux étrangers ont déjà escroqué des milliers de perdants. Au mois de mai, pour donner à Bruxelles des gages de son sérieux, la Française des jeux avait adopté, avec d'autres loteries d'Etat européennes, un code de bonne conduite sur les pronostics sportifs et interdit ses jeux aux moins de 18 ans.

De son côté, le commissaire européen au Marché intérieur Charlie McCreevy, qui mène cette offensive anti-monopole, répond que la France ne peut pas à la fois soutenir que les jeux d'argent sont néfastes pour le citoyen et autoriser ses deux opérateurs à faire autant de publicité.

6 milliards d'euros pour l'Etat

Les arguments économiques sont tout aussi importants. En 2006, la Française des Jeux (FDJ), le PMU et les casinos ont enregistré une recette totale de 20,3 milliards d'euros : 9,5 milliards pour la FDJ ; 8,1 milliards pour le PMU ; 2,7 milliards dans les 193 casinos. Ce sont ainsi 6 milliards d'euros qui sont rentrés dans les caisses de Bercy en 2006, en prélèvements divers, taxes et autres impôts.

Le secteur hippique française, qui repose en grande partie sur le financement apporté par le PMU, s'alarme également de cette libéralisation.

Pour l'instant, l'invective de Bruxelles vise l'ouverture à la concurrence des seuls paris sportifs et hippiques en ligne, qui l'an passé ne représentaient qu'une infime part de ces bénéfices ; Mais la France y voit une premier pas vers une libéralisation totale du marché. "On ne se laissera certainement pas faire... Nous avons fait valoir nos arguments, nous continuerons à les faire valoir", a protesté mercredi le secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes, Jean-Pierre Jouyet.

L'EXPRESS.fr

L'ACTU : Monde | France | Régions | Economie | bourse | Sport | Science |
High-tech | Photos & Vidéos | Débats & Blogs
LE MAG : Mode(s) | Saveurs | Ciné & spectacles | Voyages | Livres
ET VOUS : Emploi | Forum | Rencontres | Email gratuit | Newsletter | RSS